

De Gaulle et la Libération de la Seine-et-Oise

« [Le] plan d'attaque [de Leclerc] était prêt. Si le gros de sa division, qui accourait d'Argentan, ne devait être en place que dans la nuit, des éléments avancés tenaient, sur la ligne : Athis-Mons, Palaiseau, Toussus-le-Noble, Trappes, le contact d'un ennemi retranché et résolu. Il fallait percer cette position. L'effort principal serait mené par le Groupement Billotte, prenant comme axe la route d'Orléans à Paris par Antony. Le Groupement de Langlade agirait par Toussus-le-Noble et Clamart, tandis qu'un détachement commandé par Morel-Deville le couvrirait vers Versailles. Quant au Groupement Dio, provisoirement en réserve, il suivrait celui de Billotte. L'action commencerait le lendemain au point du jour. J'approuvai ces dispositions et prescrivis à Leclerc de fixer à la gare Montparnasse son poste de commandement quand il serait entré dans Paris. C'est là que je le retrouverais afin de régler la suite. (...)

Le Dr Favreau, parti le matin de Paris, était arrivé l'après-midi à Rambouillet. Il m'apportait un rapport de Luizet. D'après le préfet de police, la résistance avait conquis la maîtrise de la rue. Les Allemands se trouvaient, à présent, enfermés dans leurs points d'appui, sauf à risquer, de temps en temps, quelques raids d'engins blindés. (...)

Le 24, dans la soirée, le gros de la 2e Division blindée, après de rudes engagements, parvenait à proximité immédiate de Paris ; Billotte et Dio s'étant emparés de Fresnes et de La Croix de Berny et Langlade tenant le pont de Sèvres. Un détachement commandé par le capitaine Dronne avait atteint l'hôtel de ville. (...)

Le 25 août, rien ne va manquer de ce qui est décidé. J'ai moi-même, par avance, fixé ce que je dois faire dans la capitale libérée. Cela consiste à rassembler les âmes en un seul élan national, mais aussi à faire paraître tout de suite la figure et l'autorité de l'État.

Que de gens, sur la route, guettent mon passage ! Que de drapeaux flottent du haut en bas des maisons ! À partir de Longjumeau, la multitude va grossissant. Vers Bourg-la-Reine, elle s'entasse. À la porte d'Orléans, près de laquelle on tiraille encore, c'est une exultante marée. L'avenue d'Orléans est noire de monde. On suppose, évidemment, que je me rends à l'hôtel de ville. Mais, bifurquant par l'avenue du Maine presque déserte en comparaison, j'atteins la gare Montparnasse vers 4 heures de l'après-midi.

Le général Leclerc vient d'y arriver. Il me rend compte de la reddition du général von Choltitz. (...) L'issue des combats de Paris est aussi satisfaisante que possible. Nos troupes remportent une victoire complète sans que la ville ait subi les destructions, la population les pertes, que l'on pouvait redouter.

J'en félicite Leclerc. Quelle étape sur la route de sa gloire ! J'en félicite aussi Rol-Tanguy que je vois à ses côtés. C'est, en effet, l'action des Forces de l'intérieur qui a, au cours des précédentes journées, chassé l'ennemi de nos rues, décimé et démoralisé ses troupes, bloqué ses unités dans leurs îlots fortifiés. (...)

Quittant la gare Montparnasse, je prends la direction du ministère de la Guerre où m'a précédé une petite avant-garde conduite par le colonel de Chevigné. (...)

Ah ! C'est la mer ! Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes. Les toits aussi sont noirs de monde. À toutes les fenêtres s'entassent des groupes compacts, pêle-mêle avec des drapeaux. Des grappes humaines sont accrochées à des échelles, des mâts, des réverbères. Si loin que porte ma vue, ce n'est qu'une houle vivante, dans le soleil, sous le tricolore.

Je vais à pied. Ce n'est pas le jour de passer une revue où brillent les armes et sonnent les fanfares. Il s'agit, aujourd'hui, de rendre à lui-même, par le spectacle de sa joie et l'évidence de sa liberté, un peuple qui fut, hier, écrasé par la défaite et dispersé par la servitude. Puisque chacun de ceux qui sont là a, dans son cœur, choisi Charles de Gaulle comme recours de sa peine et symbole de son espérance, il s'agit qu'il le voie, familier et fraternel, et qu'à cette vue resplendisse l'unité nationale. Il est vrai que des états-majors se demandent si l'irruption d'engins blindés ennemis ou le passage d'une escadrille jetant des bombes ou mitraillant le sol ne vont pas décimer cette masse et y déchaîner la panique. Mais moi, ce soir, je crois à la fortune de la France. Il est vrai que le service d'ordre craint de ne pouvoir contenir la poussée de la multitude. Mais je pense, au contraire, que celle-ci se disciplinera. Il est vrai qu'au cortège des compagnons qui ont qualité pour me suivre se joignent, indûment, des figurants de supplément. Mais ce n'est pas eux qu'on regarde. Il est vrai, enfin, que moi-même n'ai pas le physique, ni le goût, des attitudes et des gestes qui peuvent flatter l'assistance. Mais je suis sûr qu'elle ne les attend pas.

Je vais donc, ému et tranquille, au milieu de l'exultation indicible de la foule, sous la tempête des voix qui font retentir mon nom, tâchant, à mesure, de poser mes regards sur chaque flot de cette marée afin que

la vue de tous ait pu entrer dans mes yeux, élevant et abaissant les bras pour répondre aux acclamations. Il se passe, en ce moment, un de ces miracles de la conscience nationale, un de ces gestes de la France, qui parfois, au long des siècles, viennent illuminer notre Histoire. Dans cette communauté, qui n'est qu'une seule pensée, un seul élan, un seul cri, les différences s'effacent, les individus disparaissent. Innombrables Français dont je m'approche tour à tour, à l'Étoile, au Rond-Point, à la Concorde, devant l'hôtel de ville, sur le parvis de la Cathédrale, si vous saviez comme vous êtes pareils ! Vous, les enfants, si pâles, qui trépignez et criez de joie ; vous, les femmes, portant tant de chagrins, qui me jetez vivats et sourires ; vous, les hommes, inondés d'une fierté longtemps oubliée, qui me criez votre merci ; vous, les vieilles gens, qui me faites l'honneur de vos larmes, ah ! Comme vous vous ressemblez ! Et moi, au centre de ce déchaînement, je me sens remplir une fonction qui dépasse de très haut ma personne, servir d'instrument au destin. (...)

Vers 4 heures et demie, je vais, comme prévu, entrer à Notre-Dame. (...) À l'instant où je descends de voiture, des coups de fusil éclatent sur la place. Puis, aussitôt, c'est un feu roulant. Tout ce qui a une arme se met à tirer à l'envi. En ce qui me concerne, rien n'importe davantage que de ne point céder au remous. J'entre donc dans la cathédrale. Faute de courant, les orgues sont muettes. Par contre, des coups de feu retentissent à l'intérieur. Tandis que je me dirige vers le chœur, l'assistance, plus ou moins courbée, fait entendre ses acclamations. Je prends place, ayant derrière moi mes deux ministres : Le Troquer et Parodi.

Le *Magnificat* s'élève. En fut-il jamais chanté de plus ardent ? Cependant, on tire toujours. Plusieurs gaillards, postés dans les galeries supérieures, entretiennent la fusillade. Aucune balle ne siffle à mes oreilles. Mais les projectiles, dirigés vers la voûte, arrachent des éclats, ricochent, retombent. Plusieurs personnes en sont atteintes. Les agents, que le préfet de police fait monter jusqu'aux parties les plus hautes de l'édifice, y trouveront quelques hommes armés ; ceux-ci disant qu'ils ont fait feu sur des ennemis indistincts. (...)

Qui a tiré les premiers coups ? L'enquête ne pourra l'établir. L'hypothèse des tireurs de toits, soldats allemands ou miliciens de Vichy, paraît fort invraisemblable. En dépit de toutes les recherches, on n'en a arrêté aucun. D'ailleurs, comment imaginer que des ennemis auraient pris des cheminées pour cibles au lieu de me viser moi-même quand je passais à découvert ? On peut, si l'on veut, supposer que la coïncidence des fusillades en plusieurs points de Paris a été purement fortuite. Pour ma part, j'ai le sentiment qu'il s'est agi d'une affaire montée par une politique qui voudrait, grâce à l'émoi des foules, justifier le maintien d'un pouvoir révolutionnaire et d'une force d'exception. (...)

Il va de soi que c'est l'ordre que j'entends, au contraire, faire régner. L'ennemi, d'ailleurs, se charge de rappeler que la guerre n'admet pas d'autre loi. À minuit, ses avions viennent bombarder la capitale, détruisant 500 maisons, incendiant la Halle aux vins, tuant ou blessant un millier de personnes. Si le dimanche 27 août est, pour la population, une journée de relative détente, (...), la 2e Division blindée n'en est pas moins engagée rudement du matin au soir. Au prix de pertes sensibles, le Groupement Dio s'empare de l'aérodrome du Bourget et le Groupement de Langlade enlève Stains, Pierrefitte, Montmagny.

Comme la lumière d'un projecteur révèle soudain le monument, ainsi la libération de Paris assurée par les Français eux-mêmes et la preuve donnée par le peuple de sa confiance en de Gaulle dissipent les ombres qui cachaient encore la réalité nationale. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Tome 3 « Le Salut (1944-1946) », », Paris, Plon, 1971, pp 302-316.

17 décembre 1944 - page 98

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la Guerre

Décret du 28 novembre 1944 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 28 novembre 1944 est nommé dans l'ordre national de la légion d'honneur.

Au grade de chevalier

~~DRONTE~~ (Raymond-Eugène-Gustave-Joseph), capitaine au régiment de marche du Tchad : officier dont le prestige est assuré par son goût du combat et son courage éprouvé. A eu la gloire d'amener dans Paris jusqu'à la préfecture de police où les patriotes étaient cernés par les forces allemandes, le premier détachement de la 2^e division blindée dans la nuit du 24 août 1944, ouvrant ainsi la voie aux unités qui ont libéré la capitale le lendemain.

Cette nomination ne comporte pas l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

**Le Commandant de la
Région de l'Ile-de-France des F. F. I.
à la Population de Seine-et-Oise**

En exécution des ordres du Comité d'Action Militaire (COMAC)
du Conseil National de la Résistance (C.N.R.),

Et en accord avec les décisions du COMITE DE LA LIBERATION
de Seine-et-Oise.

Le Commandant de la Région de l'Ile-de-France des Forces
Françaises de l'Intérieur, ordonne :

1° *Tous les Français et Françaises valides doivent se
considérer comme mobilisés. Ils doivent rejoindre immédiatement
les formations F. F. I. ou les Milices Patriotiques de leur quartier
ou de leur usine.*

2° Les formations ainsi constituées doivent :

- s'armer par tous les moyens, en particulier en récupérant le matériel des soldats ennemis ;
- attaquer l'ennemi partout où il se trouvera ;
- attaquer ses postes de garde, ses véhicules, ses dépôts de carburant ;
- s'emparer de ses dépôts de ravitaillement ;
- protéger les services publics (eau, gaz, électricité) contre toute tentative de destruction de l'ennemi.

FRANÇAIS ! Debout, tous au Combat !

Vous resterez fidèle à votre passé de gloire. Redoublez d'efforts,
LA VICTOIRE EST PROCHE !

(Général de GAULLE, le 6 Août 1944.)

Le Commandant départemental :
Signé : FERRAND.

Le Colonel, Commandant la Région :
Signé : ROL.